

Classes de 6^{èmes} - 04/02/2021

La réunion s'est tenue à Saint Michel en présence de Madame Salaün REP des 6^{èmes}, Madame Boissau, Vice-Présidente de l'APEL au collège et Madame Haidar, parent coordonnateur APEL en 6^{ème}. M. Silvain, parent coordonnateur APEL en 6^{ème}, a été excusé.

Compte tenu de la situation sanitaire, seul un parent correspondant par classe a pu assister à la réunion en présentiel.

Mme Dupuis-Henry (601), Mme Misselin (602), Mme Douville (603), Mme Cunéo (604), Mme Cadiou (605), Mme Voguet (606), Mme Chenelat Durand (607) et Mme Bruneel Stoskopf (608)

Ordre du jour

De nombreux parents sont très contents de l'équipe enseignante et souhaitent la remercier, estimant l'ambiance "studieuse et détendue". Les familles remercient Mme Delahaie et toute son équipe pour leur organisation scolaire, leur pédagogie, leur communication, leurs efforts pour maintenir les activités périscolaires des enfants.

1- Situation sanitaire :

a) Au niveau des élèves :

Mme Salaün annonce que la 603 a été fermée suite à la présence d'un cas de COVID au variant anglais. L'établissement applique les conditions de fermeture de classe décidées par le Ministère ; dorénavant la jauge de 3 cas positifs par classe passe à 1 seul cas s'il s'agit du variant anglais car beaucoup plus contagieux. Pour rappel, ce sont le rectorat et l'ARS (l'Agence Régionale de Santé) qui prennent la décision de fermeture de classe. Le demi-groupe de germanistes de 608 a dû également fermer. La durée de fermeture d'une classe débute à partir du 1^{er} cas déclaré et les élèves peuvent revenir lorsqu'ils ont un test PCR négatif au variant anglais. Les classes fermées (603 et germanistes de 608) rouvriront en théorie le jeudi 11 février. La continuité pédagogique est assurée pour les élèves concernés via Google Classroom avec un aménagement des cours pour éviter une trop longue période sur l'ordinateur. La Direction précisera la date de retour des élèves, le vendredi 12 étant réservé à une journée pédagogique.

Mme Salaün félicite les élèves pour leur sérieux dans le respect des consignes sanitaires : port du masque et lavage des mains.

b) Au niveau des professeurs

Le professeur ne portant pas son masque a été signalé au rectorat.

Des emails de rappel concernant les obligations sanitaires et notamment le port du masque sont régulièrement envoyés aux professeurs.

c) Au niveau du collège

Lorsque les élèves vont à l'auditorium, on leur prend la température à l'entrée, on leur met du gel hydroalcoolique et on vérifie qu'ils ont bien leur masque.

Mme Salaün précise que concernant l'activité extrascolaire de théâtre ou de comédie musicale, les enfants n'enlèvent leur masque que lorsqu'ils sont seuls sur scène.

Concernant la cantine, il a été demandé un renforcement des mesures sanitaires.

Mme Salaün précise qu'en raison du contexte sanitaire, les demi-pensionnaires ont exceptionnellement le droit de ne pas manger à la cantine et sont autorisés à sortir plus tôt sur présentation d'un mot jaune.

2- Communication sur l'absence des Professeurs

L'établissement a prévu une personne dédiée pour gérer les absences de professeurs : Mr Gabin Duval.

Il est rappelé que les familles reçoivent une information sur l'absence d'un professeur lorsque cette absence entraîne une modification de l'heure de début ou de fin de cours.

En cas d'absence Mr Duval aménage autant que possible les emplois du temps pour éviter des trous. En cas d'absence inopinée d'un professeur, l'établissement n'est pas en mesure de prévenir les parents et l'aménagement de l'emploi du temps n'est pas forcément possible.

Les parents remercient Saint Michel , en particulier Mr Duval et Mme Delahaie, pour les efforts d'aménagement des EDT et leurs e mails d'information même tardifs le week-end pour prévenir des absences.

Les parents correspondants demandent qu'en plus de l'horaire d'absence, il soit indiqué à quelle heure les enfants ont le droit d'arriver ou de quitter le collège lorsque l'absence a lieu en début ou en fin de journée.

Mme Salaun rappelle que la recherche d'un remplaçant n'est possible qu'en cas d'absence de plus de 15 jours.

Les parents demandent à être informés de l'absence des professeurs et de la durée, afin d'éviter aux enfants d'alourdir le cartable avec les affaires des matières concernées.

Plusieurs parents demandent qu'en cas d'absences de professeur des devoirs soient donnés aux élèves, Mme Salaün rappelle les professeurs ne doivent pas travailler lorsqu'ils sont en arrêt et n'ont donc pas le droit de donner des devoirs. Certains enseignants l'ont fait et la direction leur a demandé ne pas le faire.

3- Ecole directe / rapports enseignants élèves

Mme Salaün précise que l'utilisation d'Ecole directe est une obligation mais que néanmoins l'agenda papier reste la référence et permet aux élèves d'acquérir une plus grande autonomie. Certains professeurs ne mettent les devoirs que sur Ecole directe.

Les devoirs sur Google classroom ne sont prévus qu'en période confinement.

Suite aux remontées de certaines familles, Madame Salaün prend contact avec les professeurs concernés et met en place un accompagnement.

4- Charge et répartition du travail / des évaluations

Il arrive certaines fois que plusieurs évaluations tombent le même jour, cela est dû au fait que les enseignants arrivent en fin de séquence au même moment. Mme Salaün précise que les délégués

peuvent prévenir un professeur lorsqu'il annonce une interrogation et que celle-ci a lieu sur un jour où il y en a déjà plusieurs.

Une demande de méthodologie est faite par les parents, Mme Salaün va en parler aux équipes pédagogiques.

5-Choix des langues pour la 5^{ème}

LVB : en 5^{ème} les élèves ont le choix entre le Russe, l'Allemand et l'Espagnol.

L'Allemand ne peut être pris qu'en 5^{ème} car ensuite il n'est plus proposé en option, donc si on ne le choisit pas, on ne pourra plus le prendre. (pas ouvert en LVC au lycée à SMP)

Le Russe sera présenté à l'auditorium et l'Allemand dans les classes.

La répartition des classes ne se fait pas par langue, en revanche il ne sera pas possible d'être en classe bi-langue tout en étant en classe à horaires regroupés.

Le latin est proposé en option en 5^{ème} et pourra être laissé en 3^{ème} pour faire du Grec (pas de possibilité avant la 3^{ème}).

Un document sera distribué cette semaine ; il sera à ramener au retour des vacances.

L'Espagnol et le chinois sont proposés en 2^{nde} en LVC.

5- Divers : cantine, toilettes, vie du collège, poids du cartable

Mme Salaün rappelle qu'il y a dans chaque classe des armoires pour que les élèves puissent y mettre leurs affaires. Certains professeurs projettent les livres au tableau mais il y a toujours des élèves qui continuent à emmener leurs livres.

Mme Boissau précise qu'une commission restauration a eu lieu le 1er février, il a été noté :

- une amélioration globale de la restauration
- un rappel des mesures sanitaires (gel à l'entrée, vérification du lavage des mains par les surveillants, plus de pichet d'eau...)

Un compte-rendu sera envoyé aux parents.

Concernant les toilettes, Mme Salaün précise que les toilettes de la cour ont fait l'objet de plusieurs dégradations. Elle rappelle qu'il y a des toilettes au rez-de-chaussée haut et qu'elle autorise également de monter au 1^{er} étage pour avoir accès à d'autres toilettes.

Les remontées d'odeurs dans la bulle et dans l'auditorium sont dues à un défaut de construction et ont lieu lorsqu'il pleut beaucoup. Mme Courtoux-Escolle a fait faire plusieurs curetages mais le problème persiste, elle essaye de trouver une solution pour régler le problème.

Nous souhaitons de bonnes vacances de février à vos enfants.

Vos parents coordonnateurs de l'APEL en 6^{ème}

Jeanne Haidar et Grégory Silvain
coordo6eme.apelsmp@gmail.com